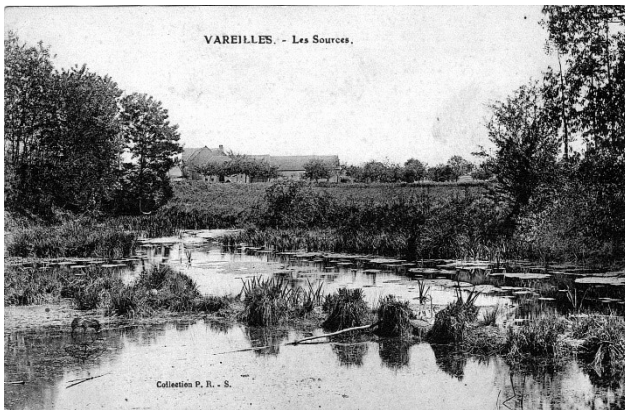


Un cantonnier était un ouvrier préposé à l'entretien des routes et de leurs abords, le cantonnier de mairie était rétribué par la Commune, le cantonnier de l'État était rétribué par l'État.

En 1764, les baux d'entretien des routes sont découpés en cantons d'où le nom de cantonnier.

Ils étaient chargés de :

- Assurer l'écoulement des eaux (curage, saignée)
- Enlever les boues sur les chaussées
- Déblayer la neige et répandre du sable ou du sel sur la chaussée
- Casser des matériaux en vue de réparer les routes.
- Couper ou arracher les mauvaises



Rue de l'Église : des cantonniers

A Varelles, de nombreux cantonniers municipaux se sont succédé de 1872 à 1998.

A partir de 1966, il a été créé un ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours.

Léon PARIGOT a été le 1^{er} désigné, puis en 1970 Jean-Pierre LECLERC jusqu'en 1972, Jeanine TOTH et Étienne TOTH jusqu'en 1978.

Le ramassage était fait avec tracteur et tombereau ou remorque.



Avec la participation des Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne



La Communauté de la Vanne et du Pays d'Othe vous accompagne à la découverte de notre patrimoine.
Rendez-vous sur notre site :

www.vanne-et-othe.com

